



Saint-Yvi

Sant-Ivi





LE MAGAZINE D'INFORMATION
MAI 2024



Sommaire

■ MOT DU MAIRE	3
■ FINANCES LOCALES	4 > 5
■ TRAVAUX ET VIE COMMUNALE	6 > 7
■ CCAS / ■ BIODIVERSITÉ	8 > 9
■ EN DIRECT DE CCA	10 > 11
■ VIE DES ÉCOLES ENFANCE & JEUNESSE	12 > 13
■ VIE ASSOCIATIVE	14 > 15
■ AGENDA	16

Infos pratiques

Mairie

2, place de la Mairie
29140 Saint-Yvi
02 98 94 72 11
contact@saint-yvi.bzh
www.saint-yvi.bzh
f @ AucœurdeSaint-Yvi

Horaires d'ouverture au public

lundi, mardi, mercredi et vendredi :
08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
jeudi : 08h30 - 12h00
samedi matin : 09h00 - 12h00

Bulletin 1^{er} semestre 2024

Directeur de la publication : Guy Pagnard.

Comité de rédaction : Guy Pagnard, Julien Kerhervé, Élise Mahé, Audrey Gavairon, Patrick Danard, Julien Peroz, Directrices et Directeur des écoles, Associations mises en avant, CCA.

Traduction de l'édito : Office public de la langue bretonne.

Crédits photos : Élus Municipalité, Julien Peroz, Maryse Lagorce, Breizh'Scalade, Chantal Thomas.

Conception, réalisation : antoineperhirin.io

Impression : Imprimerie de l'Atlantique Concarneau - 1500 exemplaires.

Distribution : Médiapost.

l'édito

pennad-stur

de Guy Pagnard

maire de Saint-Yvi / maer Sant-Ivi



Les élus locaux doivent exercer leur mandat depuis 2020 dans un contexte sanitaire, socio-économique et géopolitique de plus en plus chaotique.

Après le Covid, l'inflation des prix alimentaires et énergétiques pèsent toujours sur le pouvoir de vivre d'une majorité d'entre-nous ; après plus de deux ans d'une guerre enlisée de Vladimir Poutine en Ukraine ou la reprise du conflit israëlo-palestinien, dont les civils sont toujours les principales victimes ; le risque de réélection de Donald Trump malgré sa tentative d'invalider par la force le résultat de l'élection de Joe Biden en 2020,... oui, le climat géopolitique mondial ne se dégage pas et même s'assombrit.

Les élus sont certes là pour insuffler de l'optimisme et des projets améliorant la vie de leurs concitoyens... mais ils ne sont pas là pour faire les autruches, mettant la tête dans le sable pour ne pas voir ce qui nous menace tous, plus ou moins directement.

Comme tout citoyen, nous devons exercer notre esprit critique, réfléchir en adulte et prendre part aux décisions politiques par le choix de nos représentants.

Après nos députés en 2022, ce sera le cas aux élections européennes du 9 juin. D'ordinaire, elles remportent la triste palme de l'abstention par désintérêt.

Alors que les enjeux de société et géopolitiques ont rarement été aussi considérables en matière de modes de vie et de défense, des choix clairs doivent être faits pour défendre nos valeurs républicaines et nos démocraties – même imparfaites – face aux déstabilisations étrangères et aux régimes autoritaires et agressifs.

Restons lucides et courageux.

« Aux urnes citoyens ! »

Abaoe 2020 e rank an dilennidi lec'hel ober o respetad en ur blegenn rouestloc'h-rouestlañ war an dachenn yec'hedel, sokioekonomikel ha douarbolitikel.

Goude ar C'hovid e pouez bepred kresk prizioù ar boued hag an energiezh war galloud bevañ un darn vrasañ ac'hanomp ; goude ouzhpenn daou vloaz m'eo sac'het ar brezel gant Vladimir Poutine en Ukraina pe goude adkrog ar brezel etre Israel ha Palestina, ma vez ar si-viled ar re gentañ o c'houzañv ; gant ar riskl zo e vefe addilennet Donald Trump daoust dezhañ bezañ klasket, dre heg, nullañ dilennadur Joe Biden e 2020,... sur eo n'eman ket ar ble-genn douarbolitikel o tispakañ, o teñvalaat emañ zoken.

Amañ emañ an dilennidi, evel-just, evit sederaat an dud hag evit reiñ lañs da raktresoù evit gwellaat buhez o c'heodedourien... met n'emaint ket amañ evit koachañ o fenn en ur sac'had bleud ha neuze kuzhat diouzhimp ar pezh a laka ac'hanomp-holl en arvar, en un doare eeun pe eeunoc'h.

Evel n'eus forzh peseurt keodedour e rankomp seveniñ hor skiant-varn, prederiañ evel tud deuet ha kemer perzh en divizoù politikel dre choaz hon dileuridi.

Goude dilenn hor c'hannaded e 2022 e vo tro dilennadeg Europa d'an 9 a viz Mezheven. D'ordinal ned a ket kalz an dud da votiñ dre ma vezont disoursi diouzh an dilennadeg-se.

Koulskoude, ral a wech eo bet ken bras an dalc'hoù kevredigezhel ha douarbolitikel evit a sell ouzh ar modoù bevañ ha difenn. Ret eo ober dibaboù sklaer evit difenn hon talvoudoù republikan hag hon demokratelezhioù - ha pa ne vefent ket peurvat - a-dal d'an distabiladurioù estren ha d'ar renadoù beliek ha tagus.

Bezomp spiswel ha kalonek bepred.

« Deomp da votiñ, keodedourien ! »

! *Quelle Union voulons-nous pour l'Europe ?*
Peseurt Unaniezh a faot deomp kaout evit Europa ?

Finances locales

La dernière phase des gros chantiers est lancée d'ici fin 2025.

En matière de gestion domestique, il y a quelques règles à respecter pour éviter les ennuis : il ne faut jamais dépenser plus que ses revenus et "garder une poire pour la soif", c'est-à-dire de l'épargne en cas de coups durs ou pour ses projets d'investissement, la banque risquant fort de demander un apport personnel pour vous accorder un crédit. Pour une commune, c'est un peu pareil puisque, contrairement à l'Etat et au budget de la Nation, le déficit budgétaire est interdit.

Le rapport d'orientations budgétaires présenté en février de chaque année permet de suivre la situation sur une période glissante de 6 ans (un mandat). Le 1^{er} graphique montre la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire l'épargne brute. De laquelle il faut déduire le remboursement du capital des emprunts déjà souscrits (environ 120 k€) pour calculer l'épargne nette disponible. Qui représente l'apport ou autofinancement indispensable au financement des investissements de la commune.

En Euro (€)	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes de fonctionnement	2 604 022	2 570 279	2 495 038	3 018 361	2 813 744	2 990 061
- Dépenses de fonctionnement	2 222 415	2 046 818	2 064 069	2 289 689	2 250 954	2 489 684
= Epargne brute (EB)	389 140	529 765	430 968	728 672	562 790	504 947
Remboursement du capital des emprunts	126 885	124 306	85 412	85 412	85 412	155 413
Epargne nette (EB - capital emprunt)	262 255	405 459	345 556	643 260	477 378	349 534
+ Récupération TVA sur travaux n-1	324 565	73 474	124 730	63 556	1 312 189	227 990
+ Subventions et participations	214 011	206 355	123 497	226 537	258 214	130 955
= Dépenses d'investissement (1)	568 761	723 093	402 176	593 884	1 360 498	1 187 536

(1) Le total annuel n'est jamais exact par année comptable car la récupération de TVA n-1 et les subventions sont toujours décalées de l'année de réalisation des travaux.

Garder un niveau suffisant d'épargne nette est donc indispensable pour faire face à tous les investissements en matériels, équipements et bâtiments nécessaires au fonctionnement de notre collectivité et de ses associations. Le tableau ci-dessous donne une idée des principaux investissements de 2022, 2023 et du Budget Prévisionnel (BP) 2024.

Principales opérations d'investissements réalisées et prévisionnelles (€ TTC)*	2022	2023	BP 2024
Nouveau pôle de garderies périscolaires	823 162	107 913	2 767
Rénovation-extension centre aéré Carn Grand	5 512	662 964	21 000
Gros entretien des voiries routières	151 814	83 096	88 000
Pumptrack près du city-stade	4 392	96 503	59 979
Maison des Associations (mise aux normes sécurité-incendie, gradins...)	57 652	58 108	82 000
Travaux et matériels des écoles (hors rénovation thermique)	25 714	52 819	9 850
Rénovation thermique des écoles (isolation, huisseries)	0	24 046	464 399
Gros travaux d'entretien des bâtiments communaux (mairie, restaurant scolaire, salle polyvalente...)	39 873	5 239	133 500
Rénovation éclairage public LED	3 810	18 071	12 000
Chapelle de Locmaria (rénovations statues)		16 782	42 088
Aménagements divers (terrains de foot, espaces publics...)	22 477	7 348	25 000
Presbytère (rénovation intérieure en salles associatives et d'enseignement musical)	35 887	35 238	521 465
Acquisitions foncières et immobilières	132 872	7 348	74 000
Atlas de la Biodiversité			8 000

*NB : il faut défalquer la récupération de TVA (20%).

En matière de fonctionnement, la fin d'année 2022 nous annonçait de mauvaises perspectives avec l'explosion du prix de l'électricité en 2023 (x 2,5 de 85 000 à 220 000 € pour la commune) et l'inflation générale dans l'alimentaire ou les produits pétroliers. Le pire n'a pas eu lieu grâce à la sensibilisation des associations et des agents des services à l'impérieuse nécessité d'éviter tout gaspillage mais aussi grâce aux mesures d'économies du remplacement des radiateurs des écoles avec pilotage à distance. La tenue de l'ALSH dans les nouvelles salles périscolaires au bourg pendant les travaux de construction à Carn grand a permis de réduire un point de consommation important. La facture d'électricité a donc « simplement doublé » à 160 000 €. Côté alimentaire dans la restauration scolaire, l'engagement de la commune dans le programme national « Cantine à 1€ » de l'Etat qui verse 3€ de compensation par repas a globalement permis de contenir le coût des repas, sans augmentation des tarifs en 2022 et 2023.

Côté dotations de l'Etat, la réforme fiscale du gouvernement sur les indicateurs de richesse pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) aux communes n'a pas produit tous les effets négatifs craints.

Les effets cumulés de notre croissance démographique (3340 habitants en 2021) et de la rallonge d'enveloppe nationale ont permis un maintien des dotations. Côté recettes fiscales propres liée à la taxe sur le foncier bâti payé par les propriétaires, il est déjà indexé sur l'inflation : +3,5% en 2022, +7,1 % en 2023 et +3,9% en 2024. La commune ne touchera pas aux taux communaux cette année encore.

L'année 2024 verra donc le lancement des travaux des derniers gros chantiers d'ici fin 2025 : l'avant-projet définitif de rénovation énergétique des bâtiments scolaires fait passer la note de 480 000 à 726 000 € TTC sur 2 ans ; la rénovation-transformation intérieure du presbytère en salles d'activités associatives, culturelles et d'enseignements musicaux pour un montant total d'opération de 650 000 € TTC ; l'étude d'installation de panneaux photovoltaïque en autoconsommation de l'ensemble des bâtiments communaux... Bien évidemment, nous recherchons le maximum de subventions auprès de l'Etat, du Département, de la Région ou d'organismes extérieurs (Agence Nationale du Sport,...), afin de réduire le reste à charge communal.



NB final « Jusque-là, tout allait bien financièrement pour Saint-Yvi », pensais-je écrire en conclusion. Au moment de boucler cet article, le Gouvernement annonce de nouvelles mesures d'économies des comptes publics pour réduire le déficit. De nouveaux changements sont donc à prévoir. C'est la loi du genre et l'adaptation budgétaire est une nécessité permanente.

Travaux

Rénovation thermique des écoles publiques

2024 va voir un vaste chantier débuter sur les écoles publiques de la commune. En effet le conseil municipal a voté un budget de travaux de 621 600 € HT.

Les travaux s'effectueront au maximum sur les périodes non scolaires de 2024 et 2025 afin de limiter les nuisances pour les personnels et enfants. Le projet établi avec le bureau d'études B3E et sous la supervision de l'Architecte des Bâtiments de France, car les écoles sont dans le périmètre de 500 m de l'église classée, sera réalisé en deux phases (deux bâtiments par an sur deux ans) et selon deux modes d'isolation. L'isolation par l'extérieur pour l'ensemble des bâtiments a l'ex-

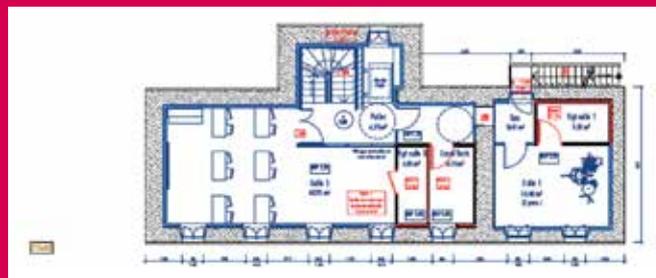


ception du bâtiment en brique rouge ou celle-ci se fera par l'intérieure. Le remplacement des huisseries datant au mieux des années 1990 sera également effectué. L'objectif final est de réduire la consommation énergétique de l'ensemble des bâtiments d'environ 40%, grâce aux travaux d'isolation intérieure des combles ayant déjà été effectués en régie par les services techniques municipaux.

La première phase des travaux devrait débuter en juillet 2024.

Rénovation du presbytère

La commune a fait l'acquisition du presbytère abandonné en décembre 2019. Après des travaux d'urgence de couverture et de ravalement, le permis de construire de la rénovation-transformation interne du bâtiment en salles d'activités culturelles et d'enseignements musicaux a été obtenu en décembre 2023. Les entreprises de travaux seront choisies d'ici l'été pour une réalisation des travaux d'ici la rentrée 2025.



Le bâtiment sera redistribué en 4 salles principales, deux d'une vingtaine de m² au rez-de-chaussée, dont une très isolée phoniquement pour la musique amplifiée, côté jardin du souvenir à l'Est. A l'étage qui sera rendu accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) par un monte-personne, une grande salle de 40 m² permettra d'accueillir des activités de groupe

ou des expositions en période estivale. Une dernière salle de 16 m² permettra les enseignements musicaux avec un espace de stockage des instruments. Le chauffage du site sera assuré par une Pompe à Chaleur air-eau, l'ensemble des planchers et des parois étant construits et isolés à neuf selon les normes actuelles dans la rénovation.

Pumptrack en extension du city-stade

Attendu par la jeunesse Saint-Yvienne mais à l'arrêt depuis Octobre en raison des intempéries, la société attributaire va entreprendre la dernière phase de réalisation du revêtement en enrobé et des peintures au printemps 2024.

Par ailleurs, le Finistère accueillera le 1^{er} championnat de Bretagne de Pumptrack sur la commune de Plouhinec le 13 juillet prochain.



ACM : extension de capacité de 50 à 62 enfants

Depuis le mois de février, la rénovation-extension de l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) par la création de 4 salles d'activités opérationnelles depuis l'été 2023 s'est achevée par l'extension de la salle de restauration. L'effectif agréé de

l'Accueil a pu ainsi passer de 50 à 62 enfants pour répondre à la demande de garde des familles de personnes en activité professionnelle.



Départ Catherine Penven



Aïta Malzac



Morgane Cloarec

Des changements au sein des services communaux

- Au niveau des **services techniques** tout d'abord, Catherine Penven a fait valoir ses droits à la retraite et est remplacée par Mélodie Ficely.
- Géraldine Guillaudeau arrive et complète l'équipe aux **espaces verts**.
- Au niveau des **services périscolaires** et suite au départ de Marina Le Lay, Aïta Malzac la remplace au sein de l'équipe périscolaire-ACM.
- Morgane Cloarec arrive au sein de l'équipe de **restauration scolaire**.

Convention avec le centre social Chemins de faire

Depuis son ouverture en octobre 2021, le vestiaire solidaire, géré principalement par Henriette Prud'homme et Lydie Casteras, conseillères municipales, avec l'aide de bénévoles, ont réalisé des ventes pour un peu plus de 4 500 €.

Personnes vulnérables : un fichier spécifique à constituer

La municipalité de Saint-Yvi souhaite mettre en place un fichier des personnes vulnérables. Ce fichier, très encadré par la loi, permettra aux personnes qui désirent s'y inscrire, de se faire contacter lors de crises sanitaires ou météorologiques. Il sera établi en parallèle au Plan Communal de Sauvegarde de la commune.

« Après la tempête Ciaran, j'ai vu que ce type de plan existait déjà dans d'autres communes, mis en place par l'État après la canicule de 2003. Certaines personnes vivent très isolées et même si l'entraide de voisinage a très bien fonctionné, il est aussi du devoir de la commune de s'assurer de la situation des plus fragiles. La municipalité a déjà tenté en vain de le mettre en place sur les années passées. J'espère cette fois-ci que les personnes concernées se manifesteront. Le fichier sera codé et seules quelques personnes habilitées y auront accès » explique Elise Mahé, maire-adjointe aux affaires sociales.

Un recensement va être lancé via le site de la mairie et par courrier à déposer à l'accueil de la mairie. C'est à la personne elle-même ou à la famille ou au médecin, avec l'accord de la personne, de prendre l'initiative de faire la demande d'inscription sur ce fichier qui préservera les données pendant un an. La personne pourra à tout moment se désinscrire. Quand les circonstances s'y prêteront, tempête ou canicule, les personnes inscrites seront contactées par téléphone ou recevront des visites des élus référents de quartier, afin de vérifier la situation sanitaire et psychologique de la personne isolée et vulnérable.

Collecte nationale de la banque alimentaire

La collecte nationale des banques alimentaires a eu lieu les 24 et 25 novembre 2023 sur le canton. Ce week-end est très important puisqu'il permet d'assurer les distributions de l'année aux bénéficiaires. Plusieurs bénévoles dont des jeunes de l'Espace jeunes de Saint-Yvi accompagnés se sont rendus dans les commerces de Rosporden afin de récolter des dons.



La collecte c'est quoi ?

- 80 bénévoles à l'entrée des commerces et 30 au tri
- 22h de collecte
- 6h de rangement
- 14h de tri et répartition

La collecte annuelle permet de récupérer près d'une tonne de denrées alimentaires stockées ensuite à la banque alimentaire. Les dons monétaires permettent d'acheter les produits manquants pour les distributions alimentaires ayant lieu chaque semaine comme par exemple les produits de base (café, huile, farine, sucre...) et des produits d'hygiène.

Sur la commune nous avons en moyenne 30 bénéficiaires, ce qui correspond à 15 foyers. Elise Mahé, maire-adjointe aux affaires sociales remercie tous les bénévoles pour leur implication ainsi que tous les donateurs pour leur générosité. En 2024, la collecte se tiendra les 22, 23 et 24 novembre.

À sa création, elles avaient exprimé le souhait que le produit des ventes soit réinvesti dans des actions sociales et solidaires pour les Saint-Yviens. Elles ont ainsi mis en place, par exemple, des ateliers ouverts à tous. Selon les thèmes choisis, ces ateliers peuvent être réalisés en partenariat avec la médiathèque ou le centre social Chemins de Faire, basé à Rosporden. C'est donc dans ce cadre-là que le rapprochement avec le centre social a été initié. De plus, il est constaté une forte fréquentation des Saint-Yviens lors des activités proposées par le centre social. Aussi, depuis le second semestre 2023 et suite à une validation du Bureau municipal puis des membres du conseil d'administration du CCAS, il a été acté que la commune allait entamer une dé-



marche de conventionnement avec le centre social situé à Rosporden, avec le versement d'une participation financière. Cette convention sera tripartite entre le centre social, la CAF et la commune et sera soumise au Conseil municipal de mai.

l'Atlas de la Biodiversité Communale

3 ans d'un travail soutenu, mené en collaboration avec Bretagne Vivante, et avec la participation active d'associations et de nombreux contributeurs bénévoles, ont permis d'aboutir à la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Saint Yvi.

Ce véritable inventaire de la biodiversité met en évidence la richesse du patrimoine vivant de notre territoire, que certainement beaucoup d'entre nous ne soupçonnaient pas : de nombreuses espèces de plantes (386), d'oiseaux (99), d'amphibiens (6), de reptiles (6), de mammifères (31), de papillons de jour (41) et de nuit (276), de libellules (31), de criquets, sauterelles et grillons (19) ont été ainsi recensées. Parmi ces espèces, certaines présentent un véritable intérêt patrimonial, protégées à l'échelle nationale ou européenne du fait des menaces liées à la rareté de l'espèce ou à la disparition des milieux qu'elles affectionnent. Parmi elles, 27 espèces d'oiseaux nichant sur notre territoire, comme le Bouvreuil Pivoine ou le Bruant Jaune. Mais aussi une libellule, l'Agrion de Mercure, le Campagnol Amphibie, la Loutre d'Europe, la Vipère Péliade, et tant d'autres. Cette biodiversité a besoin pour se maintenir d'un environnement favorable, et d'une multiplicité de milieux : les cours d'eau et zones humides, particulièrement riches, les prairies, talus, boisements, ... qui doivent pouvoir communiquer entre eux pour que les populations ne soient pas isolées. 6 réservoirs de biodiversité ont ainsi été identifiés, dont la Vallée du Jet et le Bois de Pleuven, complétés par un bon maillage de talus et de boisements. Mais il existe également des obstacles parfois rédhibitoires à la circulation des espèces, autrement nommés « ruptures de continuité écologique », comme la voie ferrée, la voie expresse. Car notre territoire a été, comme ailleurs, profondément transformé par les activités humaines.

Il ne s'agit bien entendu pas ici de dénoncer cette situation, de clouer au pilori l'agriculture, l'urbanisation, l'aménagement de routes, d'idéaliser un monde sans la présence de l'Homme. L'activité humaine est par exemple propice au maintien de prairies ouvertes, qui sinon partiraient en friche et se refermeraient. Mais 19 espèces d'oiseaux, précédemment signalées, n'ont pas été retrouvées lors de l'inventaire : s'agit-il d'une timidité de leur part, ou ont-elles disparu de notre territoire ? Nous avons la responsabilité de préserver le patrimoine d'espèces et de milieux dont nous avons hérité pour le transmettre aux générations futures voire, si nous en avons la possibilité, d'améliorer cet environnement pour le rendre plus accueillant. La Commune de Saint Yvi s'attachera donc à mettre en œuvre le plan d'actions préconisé par l'Atlas de la Biodiversité Communale. On ne protège bien que ce qu'on connaît bien : l'ABC est disponible sur le site internet de la Mairie, et sera présenté au public **le vendredi 24 mai à 20h à la Maison des Associations.**



N'hésitez pas à venir prendre connaissance de la richesse de notre patrimoine vivant.

Traitement des déchets par compostage : tout à gagner

Quel est l'intérêt du compostage ? Les déchets organiques représentent (encore) 37% des poubelles noires incinérées à l'UVED de Concarneau, soit environ 4000 t par an à l'échelle de CCA. Comme chaque tonne incinérée coûte environ 160 € par tonne, plus les déchets organiques seront compostés plutôt que brûlés moins cela coûtera cher à la collectivité et donc aux contribuables via la TEOM. Ensuite le compost naturel que vous allez fabriquer servira à enrichir vos plates-bandes et jardinières de fleurs... gratuitement.



Comment faire mieux en matière de réduction de nos déchets ?

- 1 Trier les déchets verts et alimentaires et les composter. CCA vous accompagne pour réduire vos déchets de cuisine et de jardin. 100% naturel, le compost est facile à réaliser. Il suffit de respecter quelques règles simples pour favoriser le travail des micro-organismes qui vont refaire de l'humus (de la terre) avec ce qui en est sorti auparavant. Le cycle de la vie !
- 2 Trier les papiers et les emballages pour qu'ils soient recyclés.
- 3 Réduire tous les gaspillages, notamment le gaspillage alimentaire à l'origine de 8% des déchets.
- 4 Consommer autrement : acheter en vrac, privilégier les éco-recharges, limiter les emballages en plastique et les produits à usage unique.

Quels sont les bons gestes et les erreurs à éviter ?

La distribution gratuite à grande échelle s'est intensifiée : depuis 2012, 4000 composteurs individuels ont été distribués dont 800 depuis avril 2023, ce qui montre que la pratique se développe vite. Mais moins d'un foyer sur deux est équipé, ce qui montre le potentiel de progrès.



Composteur en plastique recyclé 340 litres. La bonne recette « façon lasagne » :

50 % de déchets bruns et secs
(feuilles mortes, petits branchages, et un brassage de temps à autre).

50 % de déchets verts, azotés et humides (déchets de cuisine...).

Et un brassage régulier lorsque la décomposition est en cours.

Plusieurs agents de collecte sont maintenant formés à l'accompagnement technique des particuliers et des collectifs lors de la distribution des composteurs gratuits ou de l'installation de pavillons de compostage collectif prévu à partir de 2024.



Plus d'infos sur le site de CCA
mesdemarches.cca.bzh ou compostage@cca.bzh
ou au 02 98 50 50 17.

Stop aux sacs dans le bac jaune

Pour faciliter le tri, le recyclage et rendre le tout efficace : Jetez en vrac vos emballages dans le bac jaune ou la colonne d'apport volontaire dédiée.

Pour faciliter le tri, le recyclage et rendre le tout efficace : jetez en vrac sans les emboîter vos emballages dans le bac jaune ou la colonne d'apport volontaire dédiée. Depuis de nombreuses années « tous les emballages se trient » et se jettent dans les bacs jaunes et/ou les colonnes d'apport volontaire prévus pour le tri. Les emballages entourent un objet ou un aliment. Ils sont en papier, en carton, en métal ou en plastique. Depuis 2021, lorsque vous triez vos emballages en papier, carton, plastique ou métal, ceux-ci ne doivent plus être mis dans des sacs. Placez vos déchets recyclables directement dans le bac de tri dédié. Les sacs ne sont pas ouverts au centre de tri, vos emballages retournent donc directement à l'incinérateur. En suivant ces consignes simples, nous maximisons la quantité d'emballages effectivement recyclés et contribuons à la préservation de l'environnement et à la limitation de la hausse du coût de traitement des déchets payé par le contribuable.



Attention les objets en plastique comme les brosses à dent et les jouets, les textiles, les mouchoirs ne vont pas dans la poubelle jaune.

À la médiathèque de Saint-Yvi

Nouveau programme ! Découvrez la nouvelle programmation juillet-août des médiathèques communautaires de CCA. Lectures, ateliers, jeux, expositions, rencontres... Faites le plein d'animations gratuites en découvrant la brochure sur place ou sur mediatheques.cca.bzh

Partir en Livre : Cet été, jouez avec Partir en livre ! Lectures, rencontres, ateliers, expositions... Découvrez les animations gratuites organisées dans le cadre de cette grande fête nationale du livre pour la jeunesse. Elle est de retour, du 19 juin au 21 juillet 2024, dans les médiathèques communautaires de Concarneau Cornouaille Agglomération. **Toute la programmation sur mediatheques.cca.bzh**

Horaires d'été :

Mercredi ... 10h – 13h

Jeudi 15h – 19h

Vendredi ... 10h – 13h

Exposition **Cherche et trouve les animaux de l'océan** de Philippe Jalbert : cette exposition documentaire et interactive permet aux enfants de découvrir les animaux vivant au fond des mers et des océans grâce à un cherche et trouve qui les amènera à bien observer les images. Chaque dessin met en avant un animal alors que dans le décor sont dissimulés les autres animaux exposés par ailleurs.



Du 2 au 31 juillet 2024, aux horaires d'ouverture
entrée libre et gratuite.

À la maternelle publique tous les enfants dansent le Hip Hop !



Cette année, tous les élèves de l'école maternelle publique apprennent le Hip Hop avec Sandy Costiou, danseuse professionnelle et intervenante spécialisée de la Hip Hop New School de Quimper.

Au fur et à mesure des séances, les enfants découvrent la culture Hip Hop, la musique, son rythme et les gestes inhérents à cette danse. Ils y prennent énormément de plaisir, développent leur créativité, gagnent en aisance corporelle et ils seront capables de produire de petites chorégraphies à l'issue du projet.

Cette initiation s'intègre à l'axe culturel du projet d'école. En effet, depuis plusieurs années, l'équipe enseignante s'attache à ce que les élèves soient initiés à diverses pratiques artistiques afin de diversifier leur parcours culturel. Les années passées, ils ont pu découvrir les arts du cirque, le gouren, la musique, le chant et la danse moderne.

École élémentaire : cycle rugby

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les élèves de l'école élémentaire publique participent à des séances de rugby encadrées par des éducateurs de Rugby club concarnois.

Ils découvrent de façon ludique cette activité sportive : les origines de ce sport, les techniques de base, les stratégies et les règles de sécurité.



! Ce cycle rugby se conclura par *une rencontre inter-écoles* au mois de juin à Concarneau.

Sainte-Anne



À l'occasion des JO cet été en France, l'UGSEL (la fédération sportive de l'enseignement catholique) a fait de cette compétition un événement départemental, à savoir le relais de la flamme créée par Marc Morvan, sculpteur quimpérois, dans les écoles du réseau.

En janvier, celle-ci est arrivée à l'école sainte-Anne via Elliant ; l'occasion pour les élèves de jouer, danser, célébrer, relayer un message d'union, de fraternité et de solidarité ; valeurs que nous partageons au quotidien à l'école.

Accueil collectif de mineurs : 62 places depuis février 2024



En 2023 et début 2024, les locaux et les matériels ont été renouvelés permettant ainsi le regroupement des salles d'activités dans un seul bâtiment et l'agrandissement de la partie restauration, afin de permettre un accueil supplémentaire répondant à la demande des familles.

Ce projet mis en place avec l'accompagnement de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du « plan Mercredi » et du « Projet Educatif de Territoire » a permis d'augmenter la capacité d'accueil de 50 à 62 enfants sur le site Carn Grand.

Vous pouvez retrouver sur cette page tous les projets et les informations pour les services enfance et Jeunesse

saint-yvi.bzh/enfance-jeunesse

Séjour sports d'hiver



Les Bretons sur le toit de Saint-Lary

Durant la première semaine de vacances scolaires d'hiver, 40 ados et enfants de l'Espace jeunes et du centre aéré (ACM) participent au séjour sports d'hiver à Vieille-Aure, dans les Pyrénées.

Arrivés le samedi 24 février, ils profitent des joies de la montagne et du plaisir d'être ensemble, entre grand soleil et chutes de neige. Toutes les conditions sont donc réunies pour que les jeunes passent des vacances inoubliables à la montagne entre : pratique du ski sur le domaine de Saint-Lary, découverte du milieu montagnard, gastronomie pyrénéenne... De quoi se régaler jusqu'au jour du départ. Le prochain séjour à la montagne devrait avoir lieu en 2026.

Association Locmaria an Hent

L'Association Locmaria an Hent a été créée en 1986 par une équipe de bénévoles dont le président était Pierre Cadic, dans le but de sauvegarder la chapelle, son enclos et le calvaire de Kermatret. Une dynamique s'est alors installée, avec des expositions, des concerts, des repas festifs, qui ont permis la réalisation des travaux de toiture, la réfection du sol en terre battue et la construction des muretins du placître.



En 2020, de nouveaux retraités ont rallumé la flamme. Depuis la chapelle palpite à nouveau et a réveillé le quartier de Locmaria au fil des visites, des concerts, des expositions. Leur 1^{er} chantier fut la restauration du calvaire de Kermatret en 2020.

En 2023, 1760 personnes ont franchi les portes de la chapelle dont 1300 pour des visites commentées par une vingtaine de bénévoles. A ce jour, l'association compte 70 adhérents, dont 43 actifs. Le Conseil d'Administration est composé d'Annie Salaün, Jean-Marie Liard, Alain Le Métayer, Josiane Cadic, Marie-Paule Guyomar, Maryse Lagorce.

Grâce au dynamisme de l'équipe municipale, les 11 statues classées par les Monuments Historiques sont parties pour restauration à l'Atelier Régional de Restauration au Domaine de Kerguéhenec (56). Leur retour ne saurait tarder.

Durant les 3 dernières années, une collecte a été réalisée dans le but de participer financièrement à la restauration de la statue de Saint Isidore. La prochaine collecte vise la restauration du bas relief de Sainte Félicité.

En 2024, la chapelle sera ouverte avec des visites commentées lors des week-end de Pâques, des 1^{er} et 8 mai et de la Pentecôte. Le dimanche 12 mai, la Chorale des Etangs de Rosporden fera découvrir son nouveau répertoire. Le 30 juin un quatuor à cordes viendra faire vibrer ces vieux murs.

!
 “ À partir du 6 juillet une exposition d'Hortense Damiron sera visible tous les après-midi de 14h30 à 17h30. ”

Tennis loisirs

L'association Tennis loisirs de Saint-Yvi existe sur la commune depuis 33 ans.

Le club, qui ne dispense pas de cours, a pour objectif la pratique du tennis en accès libre pour les adhérents pour pratiquer l'activité dans la bonne humeur et sans compétition à la salle des sports sur les créneaux réservés. Les nouveaux joueurs sont les bienvenus, dès 16 ans, tous niveaux confondus. Gilles Péron et Chantal Thomas souhaite étoffer le nombre d'adhérents, alors n'hésitez pas à les contacter.



!
 “ La réservation des créneaux se fait au 06 31 85 93 56 et un badge d'entrée est à retirer à Loch Ar Raor. La cotisation annuelle est fixée à 30 €. ”

Breizh'Scalade

poursuit son essor

L'association Breizh'Scalade fêtera en 2024 son 35^e anniversaire. L'association, qui s'est lancée en 1989 sous l'impulsion de Bernard Berthier, fut à l'origine de la première SAE (Structure Artificielle d'Escalade) associative du Finistère, d'une hauteur de 7 mètres 50.

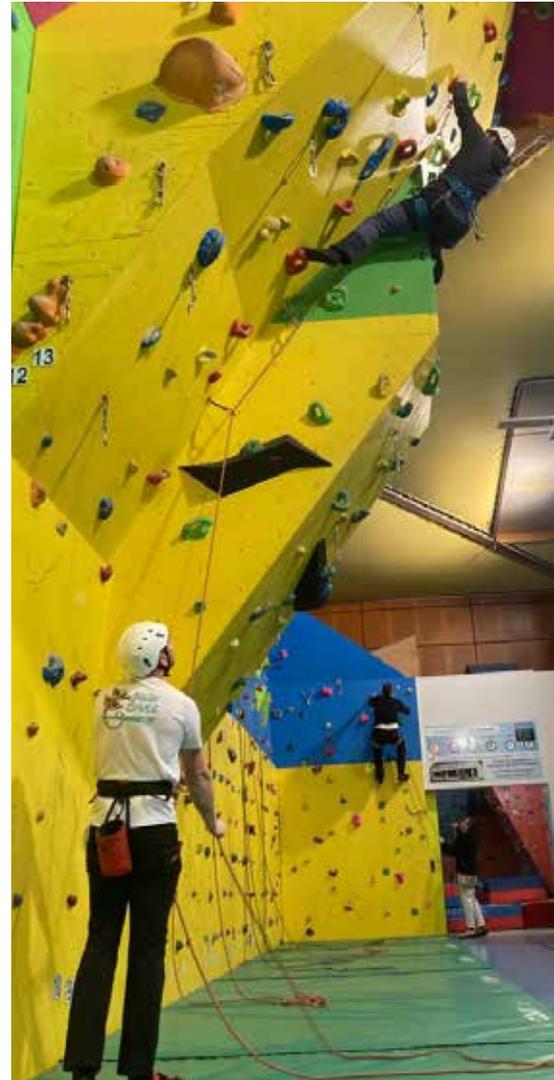
Depuis, le club s'est développé en ouvrant la pratique aux familles. Sa particularité : une volonté d'encourager l'inter-génération. Ici, ce sont les parents qui assurent leurs enfants (et vice-versa, parfois), sous l'œil rassurant et bienveillant des encadrants bénévoles. Et, au printemps, la récompense de plusieurs mois d'entraînement en salle s'apprécie pleinement sur les structures naturelles de Brest (Le Cube, le Rocher de l'Impératrice), d'Argol ou encore Pen-Hir à Camaret-sur-mer, grâce aux sorties encadrées. Le club a pris son essor depuis 2023 avec la création d'un nouveau mur communautaire au complexe sportif de Rozanduc, avec le soutien de CCA et de la mairie de Rosporden.

L'association a ainsi pu ouvrir de nouveaux créneaux de grimpe, créer une séance spéciale « perfectionnement jeunes », former de nouveaux encadrants et s'ouvrir à un nombre plus important d'adhérents (150 sur l'année 2023-2024).

L'esprit de départ perdure cependant avec la volonté de l'équipe de pratiquer leur passion ensemble comme une « une bande de copains bienveillants ».

Les grimpeurs adultes bénéficient, cette année, de 3 créneaux : les lundis et jeudis soir à Rosporden, et le mardi soir à Saint-Yvi.

Les familles se retrouvent quant à elle le dimanche matin sur les deux sites, dans un esprit à la fois convivial et sportif.



Graine d'éveil

L'association Graine d'éveil est née en 2017 et propose des activités qui favorisent le bien-être avec au départ une pratique du Qi Qong et de la méditation.

Depuis 2023, Nadine Le Guillou, enseignante diplômée IFY (Institut Français de yoga) propose des séances de yoga qui se terminent par un moment de relaxation. Les séances ont lieu le Lundi soir de 19H30 à 20H45, séance ouverte à tous, pour tous les niveaux. L'association propose d'autres activités comme des bains sonores par exemple en faisant participer d'autres intervenants(es)... le tout se pratiquant dans la bonne humeur ! N'hésitez pas à contacter Graine d'éveil par l'intermédiaire de sa présidente Fanny Rodhon si vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires.

- Cotisation à l'association Graine d'Eveil : 20 €/an
- Inscription au trimestre soit 10 séances de 1H15 : 100€



MAI

- Merc. 1^{er} Tournoi des jeunes ASSY au Stade dès 9h30
- Jeu. 9 - Ven. 10
- Sam. 11 - Dim. 12 Ouverture de la chapelle de Locmaria avec visites 14h30 > 17h30
- Sam. 11 Challenge Pétanque Charles Le Goff sur le plateau 14h
- Dim. 12 Concert de la Chorale des étangs à la chapelle de Locmaria 17h
- Sam. 18 - Dim. 19 Ouverture de la chapelle de Locmaria avec visites commentées
- Dim. 19 Troc Puces de l'ARBP Bois de Pleuven 9h > 18h
- Sam. 25 Récéré Imagin'air par l'APE Ecoles Publiques au stade dès 10h30
- Sam. 25 Fête de la nature

JUIN

- Sam. 1^{er} ♦ Collecte de Sang à la maison des associations de 8h30 à 13h
- Sam. 1^{er} Challenge Pétanque Charles Le Goff sur le plateau 14h
- Sam. 8 Kermesse de l'APEL Sainte Anne à l'école Sainte Anne dès 17h
- Sam. 8 Tournoi de Futnet ASSY au Stade Municipal
- Sam. 15 Représentation théâtre par les Anes Animés de la pièce "Fermé pour travaux" à la Maison des associations
- Dim. 16 S'TY Trail 2024 - course Nature par TREC - départ salle des sports
- Sam. 22 FEST'YVI par Fest'Yvi au stade municipal
- Sam. 29 Challenge Pétanque Charles Le Goff sur le plateau 14h
- Sam. 29 Kermesse de l'APE écoles Publiques dans les cours des écoles publiques dès 14h

JUILLET

Ouverture Chapelle Locmaria du 7 juillet au 25 août visites commentées et exposition

- Sam. 20 Challenge Pétanque Charles Le Goff sur le plateau 14h
- Sam. 27 Soirée Bretonne par Roz Hand'Du 29 sur le parking Camping Bois de Pleuven

AOÛT

- Sam. 10 Challenge Pétanque Charles Le Goff sur le plateau 14h

SEPTEMBRE

- Sam. 7 Challenge Pétanque Charles Le Goff sur le plateau 14h
- Sam. 7 Forum des associations à la Maison des associations
- Sam. 14 - Dim. 15 JOURNÉES DU PATRIMOINE (programme non défini à ce jour)
- Sam. 21 ♦ Collecte de Sang à la maison des associations de 8h30 à 13h

OCTOBRE

- Dim. 6 Repas des aînés offert aux plus de 70 ans par la Muncipalité
- Sam. 26 Jumpoland de l'APEL Sainte-Anne à la salle des sports
- Lun. 28 Opération PIZZAS à emporter par SYnergy
- Jeu. 31 Après-midi Halloween par SYnergy à la Maison des associations

NOVEMBRE

- Dim. 17 Bourse aux jouets par SYnergy à la Maison des associations 9h à 13h
- Ven. 22 ♦ Collecte de Sang à la maison des associations 15h > 19h30

DECEMBRE

- Sam. 7 Marché de Noël par le Comité des fêtes sur le parking du Général De Gaulle

